

Le budget—M. Knight

Nous avons maintenant abandonné l'espèce de philosophie économique dinosaurienne que l'on avait pratiquée en 1969, 1970 et 1971, et nous sommes maintenant engagés dans la voie d'un budget expansionniste, bien qu'encore timide. Nous nous sommes engagés dans cette voie uniquement parce que le gouvernement actuel est minoritaire. Après être demeuré insensible durant ses quatre années de pouvoir, il se trouve maintenant en position minoritaire et il réagit en conséquence.

Je suppose qu'à 5 h 45 ce soir, au moment où nous devons nous prononcer définitivement sur le budget, nous verrons le parti conservateur voter contre les mesures suivantes: Il rejettera la majoration des pensions de vieillesse, la hausse des allocations aux anciens combattants et la réduction de 5 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers dont le maximum est de \$500 et le minimum de \$100. Il se prononcera contre la suppression de la taxe sur les vêtements d'enfants, etc. Cette mesure sera bien profitable aux jeunes consommateurs de ma circonscription.

Les députés conservateurs des Maritimes, de la Saskatchewan et du Manitoba rejeteront la formule de péréquation destinée à fournir des sommes supplémentaires de 190 millions de dollars aux gouvernements de ces provinces pour les aider dans le secteur de l'éducation et de l'impôt foncier. Ce sera le geste qu'ils poseront à 5 h 45. Ils rejeteront la modification apportée à l'impôt sur les gains de capital qui concerne les cultivateurs, si modeste soit-elle. Ils rejeteront le changement apporté au concept du troupeau de base, si minime que soit ce changement. Tout ceci doit être consigné officiellement, monsieur l'Orateur.

Pendant les quelques instants qui me restent, je voudrais dire, que ce gouvernement, qui fonde sa philosophie sur des idées aussi démodées que celles du parti à ma droite, n'a pas encore commencé à s'occuper des vrais problèmes et que ce budget ne traite pas des vrais problèmes qui confrontent nos concitoyens, comme celui de la redistribution du revenu. Bien qu'il y ait une redistribution limitée du revenu dans ce budget, on ne l'a pas traduite en modifications fondamentales du régime fiscal malgré les objurgations de certains députés conservateurs qui affirment que ce régime est injuste pour leurs amis des grandes entreprises.

De plus, il faut moderniser nos programmes d'habitation. Il nous faut absolument une loi sur la mainmise étrangère plus ferme que celle qui a été adoptée par le parlement pour relever le défi que pose l'accroissement persistant de la mainmise étrangère sur notre économie. Une question qui fera battre le cœur et excitera l'imagination des députés conservateurs est bien la politique énergétique. Nous faisons face à une crise énergétique, et que personne ne s'y trompe, malgré la clameur des députés conservateurs de l'Alberta et l'attitude faiblarde du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) par rapport à cette question. La politique énergétique du gouvernement est néfaste. Elle est néfaste puisque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et un représentant de l'Office national de l'énergie ont déclaré devant le comité de la Chambre dans la soirée du 1^{er} février dernier qu'ils ignoraient si nous avions des approvisionnements suffisants de pétrole pour le mois de février.

Comme un député conservateur de l'Alberta tente de prendre la parole, permettez-moi de lui rappeler que les

[M. Knight.]

membres conservateurs du comité ont prétendu qu'il n'y avait ni problème, ni crise, que nous n'avions pas besoin de contingent ou de régie, que tout va bien, qu'il faut exporter dans notre régime traditionnel de l'entreprise privée. Un des députés conservateurs de Calgary a signalé l'autre jour une question fondamentale avec laquelle les Canadiens sont aux prises, soit le prix que nous devons payer pour nos ressources naturelles si nous continuons à vendre nos réserves actuelles. Nous devons alors compter sur les réserves du delta du Mackenzie et de l'Arctique. Si nous continuons à les vendre, les consommateurs de ma circonscription, en raison du régime de libre entreprise préconisé par ce parti en Alberta et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources devront payer le double pour obtenir le combustible dont ils auront besoin. C'est ce que mes commettants devront faire et cela s'applique au cultivateur, au consommateur urbain de gaz naturel, aux vieillards pensionnés et à tous les autres.

Notre pays a besoin d'une politique fondamentale rattachée à une nouvelle répartition du revenu, à l'habitation, à la régie de la propriété étrangère et tout particulièrement durant cette décennie, nous avons besoin d'une politique énergétique nationale pour répondre aux véritables besoins des consommateurs canadiens.

• (1640)

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, au début de mes remarques, je veux féliciter l'honorable ministre des Finances (M. Turner) de l'optimisme dont il a fait preuve dans la brochure portant sur les «Faits saillants du budget» qu'il a mise à la disposition des députés le lundi 19 février 1973.

Dans cette brochure, les premiers mots qu'a inscrits l'honorable ministre des Finances se lisent comme il suit:

Un budget conçu pour réduire le chômage et pour stimuler une croissance plus rapide.

Si, comme il l'affirme, l'honorable ministre de Finances place comme une première préoccupation de son ministère et du gouvernement la lutte contre le chômage, nous serons les premiers à l'appuyer, pourvu que les mesures proposées par le gouvernement soient vraiment efficaces.

Comme les porte-parole du Nouveau parti démocratique l'ont dit, ce parti a naturellement l'intention d'appuyer le gouvernement ainsi que l'exposé budgétaire de l'honorable ministre des Finances, qui fait état de la décision du gouvernement de lutter contre le chômage.

Quant aux députés de l'opposition officielle, je crois qu'ils ont exprimé leurs sentiments par la bouche de leur critique financier, l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), qui a déclaré à la Chambre, le 21 février, et je cite:

A propos du chômage et de ces mesures énergiques qui s'imposent pour faire face à la situation, monsieur l'Orateur, toutes sortes de propositions ont été mises à l'essai par le gouvernement au cours des dernières années, mais il y avait toujours 688,000 personnes sans emploi le mois dernier.

L'honorable député d'Edmonton-Ouest a bien raison de se scandaliser du fait que 688,000 personnes n'avaient pas d'emploi rémunérateur au mois de janvier dernier. Les députés de l'opposition officielle ont sans doute raison d'affirmer que les mesures qu'a proposées et que propose encore le gouvernement pour combattre le chômage ne donneront pas les résultats désirés.